AR PREFECTURE
016-200054047-20191106-2019_11_06_12-DE
Reçu le 08/11/2019

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 05

Date de Convocation: *28 octobre 2019*

Date d'affichage : *28 octobre 2019*

Le six novembre deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 28 octobre 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme VIGNAUD Christine, Mme LAFONT Cindy, Mme NGOMBET BITOO Madeleine Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DEMONT Jean-Michel, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie

Délégations : M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel, M. DEMONT Jean-Michel à Mme VILLEDARY Véronique, M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre, M. POINTIER Emeric à M. GUINOT Jean François, Mme VICTOR Nathalie à M. DUPRE Jean-Noël

Secrétaire de séance : Mme DEVAINE Colette

Madame Lafont et Madame Ngombet Bitoo arrivent et prennent part au vote à partir de la délibération n° 5 : Eglise Sait Barthélémy, travaux de rénovation, demande de subventions

2019/11/06
N°12

12 - Finances - 3ème Salon du Livre 2020 – demande de subventions

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Confolens souhaite organiser son 3ème Salon du Livre le 8 février 2020 afin de promouvoir le livre et la lecture auprès des habitants du territoire et d'y associer les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires, médiathèque)

Afin de mener à bien cette manifestation littéraire et de soutenir cette action, la ville de Confolens sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente, du CNL et de la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente, du CNL et de la SOFIA,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce 3ème salon du livre

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE DE CONFOLENS (Charente)